

Compte-rendu de l'atelier du 2 février 2021

Comment rendre la place du pont plus propre, durablement ?

La Ville de Lyon souhaite renouer le dialogue entre les Mairies d'arrondissement, les habitantes et les habitants. A cette fin, elle organise une concertation sous forme d'ateliers participatifs qui réunissent habitants, habitantes, acteurs et actrices du quartier.

Un premier atelier a eu lieu le 23 janvier, autour de la thématique de la tranquillité. Ce deuxième atelier de concertation s'est déroulé le mardi 2 février 2021, de 18h30 à 20h30. Du fait du contexte sanitaire, la démarche de concertation prend la forme d'ateliers numériques au cours desquels sont invités les habitants, habitantes, acteurs et actrices du quartier pour réfléchir à des propositions concrètes sur le quartier.

Nombre de participant.es : 51 participant.es en tout (élus, élues, experts et expertes y compris)

Thématique de l'atelier : la propreté

Introduction

Fanny Dubot, maire du 7^e arrondissement de Lyon, introduit cet atelier en revenant sur les actions récentes sur la place Gabriel Péri, suite au premier atelier sur la thématique « tranquillité et sécurité ». Ce cycle d'ateliers permet en effet d'entendre les propositions des acteurs et actrices du quartier mais aussi d'apporter des éléments de réponse d'un atelier sur l'autre pour la Ville et les arrondissements.

Les équipes de police sont quotidiennement présentes sur la place Gabriel Péri. De plus, des interpellations sont régulièrement faites sur les réseaux sociaux pour la présence de véhicules gênants : la vidéoverbalisation est un outil important, qui dresse une cinquantaine de procès-verbaux par semaine. En parallèle, l'action des médiateurs de rue est continue sur le quartier, avec une présence quasi quotidienne.

Au cours de l'atelier précédent, les Mairies d'arrondissement ont été interpellées dans le contenu des échanges sur la place des femmes dans l'espace public. Il a été décidé d'ajouter un neuvième atelier spécifique sur cette question : Florence Delaunay, élue adjointe aux droits et égalités à la Ville, ainsi que des représentants et représentantes d'associations féministes ou de femmes seront invités à cet atelier.

La thématique de l'urbanisme tactique sera également approfondie. Ainsi, l'espace devant le supermarché Casino est aménagé pour permettre aux vélos de stationner par exemple.

Règles de la participation

Anne-Sophie Asselin, animatrice de l'agence Nalisse, rappelle les règles garantes d'une bonne participation : inclusivité, respect, bienveillance, critiques constructives, créativité...

Les participants et les participantes ont également la possibilité de poser leurs questions via la discussion de la visioconférence : les intervenantes et les intervenants répondront à ces questions à la fin de l'atelier.

Présentation des élu.es

Parmi les élu.es et les élus présents à l'atelier, nous retrouvons :

- Isabelle Petiot, vice-présidente à la Métropole de Lyon, commission Proximité, environnement et agriculture, chargée de la réduction et du traitement des déchets et propreté
- Marie Vidal, élue du 3^{ème} arrondissement de Lyon, adjointe à la Propreté et prévention des déchets
- Barthélémy Chenaux, élu du 7^{ème} arrondissement de Lyon, adjointe à l'Alimentation, prévention des déchets et propreté.

Isabelle Petiot souligne le fait que les habitantes et les habitants comme les services ont alerté dès le début du mandat sur la situation préoccupante du quartier. Des associations ont beaucoup sollicité les nouveaux élus et les nouvelles élu.es, qui héritent d'une situation problématique. Les mairies d'arrondissement ont la volonté forte de se saisir du sujet. Aujourd'hui, l'objectif est de promouvoir des méthodes de dialogue constructif, avec tous et toutes.

Présentation des intervenants

- Jérôme Coquaz, directeur cadre de vie à la Ville de Lyon
- Bruno Huard, référent de la collective, responsable de la partie Lyon Est à la Métropole
- Lenaick Pedron, référent de la collecte, responsable de la partie Sud à la Métropole
- Yvon Pérez, référent du nettoyage : responsable nettoyage subdivision Centre Est à la Métropole

Les intervenants présentent le fonctionnement de la collecte des déchets. C'est la Métropole de Lyon qui assure la collecte des déchets ménagers : ceux-ci doivent être triés systématiquement dans les bacs de couleur. Les bacs gris sont fournis par les producteurs de déchets, tandis que la Métropole fournit les bacs jaunes. Après chaque collecte, les bacs doivent être rentrés : ils ne peuvent pas rester sur le domaine public. Les déchets dangereux ou ne pouvant pas être mis en sac et en bac doivent être emmenés en déchetterie : il existe une déchetterie fixe dans le 7^{ème} arrondissement, ainsi que deux déchetteries mobiles dans les 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements.

La Métropole assure également la collecte des déchets « assimilés » : ce sont les déchets des commerces et entreprises, dans des conditions limitées (840 litres par semaine).

Les participantes et les participants sont ensuite invités à réfléchir à des pistes d'actions que la Ville, les arrondissements et leurs partenaires pourraient mettre en place et/ou encourager pour améliorer la propreté. Les propositions s'orientent autour de 4 questions principales :

- Les locaux poubelle dans le quartier (privés ou commerciaux) sont assez exigus et certains immeubles n'ont pas la place pour les bacs jaunes. Comment faire pour améliorer le tri ?
- Que peut-on améliorer en matière de sensibilisation et communication ? Comment apprendre aux gens à limiter leurs déchets ?
- Sur le nettoyage, des efforts particuliers sont déjà faits sur le quartier mais des améliorations peuvent encore être faites : que proposez-vous ?
- Comment limiter les incivilités (tags, mictions...) pour améliorer le cadre de vie ?

Les groupes ont ensuite pu prioriser leurs idées : une action principale à porter par question.

Au terme de ces séquences en petits groupes, les référent.es de chaque groupe présentent les 4 actions que les participantes et les participants ont priorisé.

Propositions qui ont été priorisées :

*Les locaux poubelle dans le quartier (privés ou commerciaux) sont assez exigus et certains immeubles n'ont pas la place pour les bacs jaunes. Comment faire pour améliorer le tri ?

- Mise en place de bacs / silos enterrés
- Modifier l'organisation du stockage : locaux spécifiques, exploitation des caves fermées
- Adapter les actions par cible : pour les ménages, missionner les habitants motivés pour sensibiliser. Pour les commerçant.es, informer et donner les moyens de mieux trier, puis sanctionner si non-respect.
- Pour la collecte des encombrants, s'appuyer davantage sur la déchetterie mobile, voire créer un point de collecte permanent
- Rappel à l'ordre de tous les acteur.trices présent.es : bailleurs, habitant.es, passant.es, commerçant.es, autres...

*Que peut-on améliorer en matière de sensibilisation et communication ? Comment apprendre aux gens à limiter leurs déchets ?

- Des actions de sensibilisation auprès des commerçant.es, avec une enquête sur leurs besoins pour la gestion des déchets
- Une meilleure communication sur les dispositifs existants : engager un effort de médiation/sanction sur les dépôts sauvages
- Travailler auprès des commerçant.es, bailleurs et syndicats

*Sur le nettoyage, des efforts particuliers sont déjà faits sur le quartier mais des améliorations peuvent encore être faites : que proposez-vous ?

- Déplacer le nettoyage au jet à l'après-midi
- Fermer les urinoirs sauvages à ciel ouvert et signaler les toilettes publiques
- Lors du ramassage des bacs, rentrer les bacs systématiquement
- Organiser des tours de quartier avec les élues, les élus et les services

*Comment limiter les incivilités (tags, mictions...) pour améliorer le cadre de vie ?

- Faire respecter le cadre législatif : suppression du marché sauvage et plus de verbalisation sur les dépôts sauvages
- Rendre plus fréquente la déchetterie mobile et diversifier son emplacement pour limiter les dépôts sauvages
- Créer une brigade de l'environnement avec un aspect pédagogique renforcé, mais aussi une capacité de sanctionner
- Développer des toilettes publiques adaptées et identifiées sur le secteur ou à proximité : urinoirs, toilettes sèches, etc.

L'ensemble des propositions émises par les participant.es est à retrouver en annexe.

Première analyse des propositions

Isabelle Petiot indique que des silos semi-enterrés de collecte pourront probablement être posés : il faut analyser le secteur pour les possibilités techniques (contraintes de place, de visibilité, etc.). C'est un souhait des mairies que d'intégrer cette idée.

Concernant la déchetterie mobile, des solutions vont être pensées pour développer sa régularité, voire créer un nouveau point de collecte.

Les règles doivent être respectées par tous et toutes : un chantier est en cours à la Métropole concernant l'assermentation d'agents pour sanctionner les mauvaises pratiques.

Pour la communication/sensibilisation des syndicats, un autre chantier est également en cours pour améliorer la communication dans les copropriétés et avec les bailleurs sociaux.

Concernant les commerçantes et les commerçants, un travail de facilitation du tri est mené par la Métropole envers ce publics.

Une réponse est également apportée par Jérôme Coquaz à propos des toilettes publiques : sur le manque d'urinoirs, une expérimentation sur de nouveaux lieux pourrait être menée. A propos de la mauvaise signalisation des toilettes publiques, il souligne le fait que celle-ci est compliquée car elle est parfois refusée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Des pistes doivent cependant être creusées pour améliorer cette signalétique.

Fanny Dubot précise que toutes les pistes d'actions proposées sont prises en compte dans la réflexion globale sur le secteur Gabriel Péri. Les échanges des ateliers permettront d'alimenter une réunion publique en juin où sera présenté le projet sur la place. A court et moyen termes : les propositions des participantes et des participants sont relayées et exploitées pour développer et expérimenter sur le quartier.

Conclusion

Véronique Dubois Bertrand, maire du 3^{ème} arrondissement, conclut l'atelier. Des propositions concrètes seront faites Grâce au travail partenarial mené avec la Métropole. Des toilettes seront bientôt installées rue Basse-Combalot.

Elle remercie les services de la Ville et de la Métropole pour leur travail quotidien sur le quartier : un objectif du travail mené est de pouvoir réduire les passages en agissant sur les causes du manque de propreté, plutôt que sur les conséquences. A terme, une volonté est de faire du 3^{ème} et du 7^{ème} des territoires d'expérimentation du zéro déchet.